

## CTPL du 21 décembre 2011

\*\*\*\*\*

### Suppressions d'emplois... Ça continue !

Une motion intersyndicale a été déposée à la Direction exposant notre absolu refus de nouvelles suppressions d'emplois dans notre Département. La limite du supportable a déjà été dépassée et le malaise croit dans tous les services. Il a été dénoncé également la hausse de la charge de l'accueil, la masse croissante des usagers qui ont besoin d'un interlocuteur physique pour expliquer leurs problèmes provoqués par la crise et qui sollicitent des délais dont le nombre augmente fortement.

La direction a annoncé l'arrivée inespérée de 2 cadres C à Digne le 1<sup>er</sup> janvier dans la filière fiscale et 1 C COTOREP dans la filière gestion publique le 1<sup>er</sup> juin 2012. S'il faut saluer l'activité de la Direction qui a obtenue 2 emplois PACT (intégrés dans les emplois) + 3 emplois COTOREP (en plus du nombre d'emplois), ces arrivées sont loin de compenser les pertes cumulées d'un tiers des effectifs B et C depuis dix ans.

Pour 2012, la ponction sera la suivante :

➤ Filière fiscale :

- 1 B au SIE de Barcelonnette,
- 1 B au SIE de St André les Alpes,
- 1 C au SIP de Sisteron,
- 1 C à la DDFIP (Pilotage et Ressources).

➤ Filière Gestion Publique :

- 1 A à La Motte du Caire,
- 0,5 C à Colmars les Alpes,

.../...

- 0,5 C à Annot,
- 0,5 C à Banon,
- 0,5 C à l'ERD.

➤ Requalification :

- 1 B + 1 A au SIE de Sisteron,
- 1 B en Direction + 1 A à Forcalquier

Commentaire de la Direction : les suppressions ont touché des chaises vides (pas toujours). Les suppressions affectent des petites unités déjà fragiles et posent la question de leur pérennité. Le Directeur a indiqué que le regroupement de ces petits sites était inévitable mais non déterminé dans le temps. Leur agonie risque de durer dans des conditions difficiles car ces unités sont utiles aux usagers et leurs charges sont en hausse comme ailleurs.

L'ensemble de la parité syndicale a voté contre ces mesures et comme le prévoit le nouveau règlement, un nouveau CTL aura lieu le 5 janvier.

## Ponts naturels en 2012

Ont été votés :

- Le Lundi 30 avril,
- Le Vendredi 18 mai,
- Le Vendredi 2 novembre,
- Le Lundi 24 décembre.

Ont été refusés :

- Le lundi 7 mai (hors vacances scolaires),
- Le lundi 31 décembre.

Il va falloir envisager une réponse des personnels à ces agressions permanentes. Les suppressions d'emplois aggravent de façon scandaleuse nos conditions de travail.

**Passez de bonnes fêtes de fin d'année**